



La Fecafoot rappelle Marc Brys à l'ordre pour non-respect des procédures.

Le technicien belge Marc Brys, entraîneur des Lions Indomptables, s'est attiré les foudres de la Fecafoot après avoir publié une liste de 31 joueurs pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 sans respecter les procédures en vigueur. En effet, la Fecafoot a rappelé Brys à l'ordre pour non avoir transmis la liste des joueurs sélectionnés dans les délais requis, selon l'article 9 du décret du 26 septembre 2014.

Dans une correspondance adressée à Marc Brys le 11 mai, le secrétaire général de la Fecafoot, Blaise Djoungang, évoque les manquements du technicien belge. Il a notamment mentionné que la publication de la liste des joueurs présélectionnés a été faite avant même que celle-ci ne soit transmise à l'instance faitière, en violation des dispositions du décret de 2014. De plus, la liste ne comportait pas les clubs respectifs des joueurs, ce qui retardait les démarches administratives nécessaires.

Blaise Djoungang a également exprimé sa surprise quant à l'absence de Marc Brys lors d'une réunion de concertation le 10 mai. Malgré son invitation, le technicien belge avait décliné la proposition. Il est de nouveau attendu ce lundi 13 mai au siège de la Fecafoot pour clarifier la situation et se conformer aux procédures établies.